



APNÉE

SÉLECTIONS EN ÉQUIPE DE FRANCE SÉNIOR

CHAMPIONNAT DU MONDE « Piscine » Lignano - Italie Du 6 au 12 juin 2016

**Décisions du Comité de Sélection
En date du 16 mai 2016**

COLLECTIF SÉNIOR
Championnat du Monde « Piscine » 2016

RAPPELS

Objectif 2016

- 100% des sélectionnés dans les 8 premiers (finalistes).
- Gagner au moins 2 médaille dont 1 titre.
- Rester dans le « top 4 » mondial au rang des nations.
- Construire la relève générationnelle

Programme d'action

Pas de stage préparatoire. Rendez-vous directement à Lignano le 5 juin 2016.

Echéance terminale

Le championnat du Monde Sénior « Piscine » qui se déroulera à Lignano en Italie du 6 au 12 juin 2016.

Epreuves individuelles :

- Statique
- Dynamique monopalme et bipalme
- Dynamique sans palme
- 100 m
- 16 x 50 m

RAPPEL MODALITÉS DE SÉLECTION

Cf. règlement commun aux Équipes de France validé en date du 17 octobre 2015 et du règlement de sélection spécifique à l'Équipe de France Sénior d'Apnée « Piscine » validé en date du 17 octobre 2015 modifié le 3 février 2016 (extraits).

Avoir réalisé au moins 2 MSSP 2016 au cours de la saison 2016 dans une même épreuve au choix parmi :

- Statique
- Dynamique monopalme
- Dynamique sans palme
- Sprint 100 m
- 16 x 50 m

Avoir participer à au moins 4 compétitions inscrites au calendrier fédéral 2016 dont :

- la dernière manche (finale) de la coupe de France 2016.
- le championnat de France « Piscine » 2016.

Seront proposés à la sélection les seuls sportifs qui n'auront pas fait l'objet de syncope et de PCM répétitives au cours de la saison.

Si le nombre de sportifs sélectionnés est supérieur à l'effectif limite précisé à l'article B4.1 des règles de sélection, la performance réalisée lors du championnat de France « Piscine » 2016 servira de référence pour départager les sportifs. A performance équivalente, priorité sera donnée aux sportifs âgés de 25 ans et moins (nés en 1991 et après) dans l'objectif de préparer la relève.

Obligations des sportifs sélectionnés

Les sportifs sélectionnés doivent :

- Etre titulaire d'une licence FFESSM et d'une AIA à jour ;
- Avoir payé ses factures éventuelles à la FFESSM ;
- Présenter un certificat médical datant de moins de 12 mois (visite générale approfondie auprès d'un médecin du sport)
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.

LISTE DES SPORTIFS SÉLECTIONNÉS

En stricte application des règles de sélection en Équipe de France Sénior Apnée « Piscine » 2016, les sportifs suivants sélectionnés en Équipe de France :

FEMMES - 0

Nom / Prénom	Club	Région

HOMMES - 5

Nom / Prénom	Club	Région
ELU Olivier	Lyon Cyrnéa	Rhône Alpes Bourgogne Auvergne
GUERIN BOERI Arthur	Apnée Passion	Ile de France
MATHIEU Vincent	Groupe Manche Atlantique Plongée	Bretagne Pays de Loire
PROVENZANI Kevin	Toulouse Métropole Palme	Pyrénées Méditerranée
SAVORNIN Jean Baptiste	Plongée France International	Côte d'Azur

DÉCISIONS DU COMITÉ DE SÉLECTION

Dans le respect de l'effectif limite précisé à l'article B4.1 des règles de sélection, il est décidé de repêcher des sportifs sur la base des critères de sélection modifiés comme tel :

Un sportif pourra être repêché à la condition d'avoir (conditions cumulatives) :

Hommes

- Avoir réalisé au moins 1 MSSP dans 2 épreuves différentes ;
- Avoir participé à au moins 3 compétitions inscrites au calendrier fédéral dont le Championnat de France « Piscine » 2016 ;
- Etre classé au Championnat de France « Piscine » 2016 (performance validée) ;
- Ne pas avoir fait l'objet de syncope et de PCM répétitives au cours de la saison.

Femmes

- Avoir réalisé au moins 1 MSSP dans une épreuve ;
- Avoir participé à au moins 3 compétitions inscrites au calendrier fédéral 2016 dont le Championnat de France « Piscine » 2016 ;
- Etre classé au Championnat de France « Piscine » 2016 (performance validée) ;
- Ne pas avoir fait l'objet de syncope et de PCM répétitives au cours de la saison.

LISTE DES SPORTIFS REPÊCHÉS ET SÉLECTIONNÉS

En application des règles de « repêchage » décidées par la Comité de Sélection à l'issue du championnat de France d'apnée « Piscine » qui s'est déroulé les 15 et 16 mai 2016 à Chartres, les sportifs suivants sont repêchés et sélectionnés en Équipe de France :

FEMMES - 2

Nom / Prénom	Club	Région
GASS Hélène	Aquatique Club Alsace Lorraine	Est
SITERRE Magalie	Arras	Nord Pas de Calais

HOMMES - 1

Nom / Prénom	Club	Région
REBOUL Pascal	Bulle Evasion	Provence Alpes

Fait à Marseille, le 17 mai 2016

**Le DTN
Richard THOMAS**